

12^E
Semaine
pour la
Qualité
de Vie au
Travail

RENDONS
LE TRAVAIL
PARLANT !

15-19
JUN 2015



Événement

DESTINATION TRAVAIL

RÈGLES DU JEU

LE PRINCIPE

Une entreprise organise dans ses locaux une visite pour faire découvrir le travail, orienté sur la dimension « découverte des conditions de travail » de ses salariés ou sur une amélioration apportée aux conditions de travail.

OBJECTIFS

- ▶ Donner une occasion de faire découvrir les conditions de travail d'un secteur, d'une entreprise.
- ▶ Fédérer autour d'une semaine nationale sur la qualité de vie au travail à travers « Destination travail ».
- ▶ Un évènement clé en main.

INTÉRÊT POUR L'ENTREPRISE

Participer à un évènement national sur la qualité de vie au travail en profitant de la couverture médiatique.

AVANT DE VOUS LANCER, QUELQUES RECOMMANDATIONS :

L'objectif n'est pas de faire découvrir un métier mais bien « des conditions de travail ». La visite doit se faire en accord avec la direction et les salariés. La visite se faisant sur inscription libre, l'Aract ne peut pas garantir le « succès » de l'évènement ni un nombre minimum d'inscrits.

QUI EST CONCERNÉ ?

Tout le monde.

DÉROULEMENT

- ▶ Appel à candidature d'entreprises souhaitant organiser une visite.
- ▶ Possibilité pour un partenaire, une organisation patronale... de s'associer à une entreprise pour organiser la visite.
- ▶ Mise en place d'un circuit de visite avec l'appui de l'Aract et accueil du public par l'entreprise.

FONCTIONNEMENT

- ▶ Prévoir 1 heure de visite avec un circuit de visite balisé (à l'aide d'un fléchage) et sécurisé.
- ▶ Définir les quelques postes (2 à 4) de travail avec des étapes devant chaque poste.
- ▶ A chaque poste, prévoir 5 à 10 minutes d'exposé sur les conditions de travail ou sur les améliorations apportées sur ce poste en insistant bien sur l'avant et après.
- ▶ Prévoir un descriptif oral des tâches associées au poste.
- ▶ La taille du groupe doit se faire en fonction de la taille de l'entreprise : 10 à 15 personnes maxi.
- ▶ La visite doit se faire sur inscription et uniquement dans la limite des places disponibles.
- ▶ La visite doit être animée par une ou deux personnes, le directeur, le manager, le responsable qualité, ... en tout cas par quelqu'un de l'entreprise.
- ▶ Prévoir un débriefing à la fin de la visite pour pouvoir répondre aux éventuelles questions autour d'une collation (thé, café, jus d'orange,



Événement

DESTINATION TRAVAIL

COMMENT ?

1 mois et demi avant

L'entreprise manifeste l'envie d'organiser un événement « Destination travail » et commence à en discuter en interne pour obtenir l'adhésion des salariés. Elle se rapproche de l'Aract de sa région pour le signaler et obtenir le kit d'information et d'organisation.

1 mois avant

L'entreprise prend contact avec l'Aract pour communiquer sur son événement et envoie des invitations. L'entreprise organise une réunion pour expliquer les règles du jeu et annoncer le jour choisi pour « Destination travail ». Ce jour doit être situé entre le 15 au 19 juin 2015, durant la Semaine pour la qualité de vie au travail. Elle choisit les postes qui seront valorisés sur le circuit et les personnes qui réaliseront la visite.

15 jours avant

L'entreprise réalise le descriptif des tâches de chaque poste et le commentaire sur les conditions de travail.

3 jours avant

L'Aract envoie, le cas échéant, à l'entreprise la liste des personnes inscrites.

La veille

L'entreprise organise physiquement le circuit de visite : fléchage, affiche, sécurité,... Préparation de la salle de débriefing et de la collation.

Jour J

L'entreprise prévoit une personne pour l'accueil des visiteurs.

PACK CLÉ EN MAIN

Modèle de flyer/invitation
Affiche « Destination travail, le... »
Modèle de bulletin d'inscription.

